

AFFAIRE N° 17 - Acquisition d'un terrain de 1 ha, 14 ares, sis à Ste-Clothilde, appartenant à la SOCIETE DU QUARTIER FRANCAIS (ex-Société Philidor PAYET), en vue de son aménagement comme terrain de sport.

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

La SOCIETE DU QUARTIER FRANCAIS possède à Sainte-Clothilde un terrain de 1 ha 14 ares qui conviendrait parfaitement comme terrain de sport.

La Municipalité s'est mise en rapport avec les responsables de cette Société qui ont donné leur accord de principe quant à la vente dudit terrain mais ils ont demandé à la Commune de faire une offre sur la base de l'estimation qui sera faite par le Service des Domaines; les Domaines estiment que ce terrain vaut 3.420.000. Fr CFA.

J'ai l'honneur de vous soumettre également le plan masse des aménagements qui seront effectués sur ce terrain (plan établi par le Cabinet HERRARD).

Je vous demande de me faire connaître votre avis :

- 1°) sur l'opportunité de cette acquisition,
- 2°) et sur l'esquisse d'implantation qui vous est soumise.

Si vous êtes d'accord avec moi, il conviendra d'adresser à la Caisse des Dépôts et Consignations une demande d'emprunt en vue du financement de cette acquisition.

Messieurs, je mets la question aux voix . "

M. le Maire : après visite des lieux, ce terrain nous a paru trop étroit pour que l'aménagement d'un terrain de foot-ball puisse être envisagé. J'ai donc pris sur moi de supprimer le terrain de foot-ball, tout en conservant celui de basket-ball, volley-ball, la piscine, et de prévoir un petit Foyer pour les jeunes.

Je vous demande, Messieurs, d'adopter le principe de l'acquisition de ce terrain et de l'aménagement d'un ensemble sportif comprenant : une piscine, un terrain de basket, volley, handball, et un petit Foyer pour les jeunes ; un grand Foyer étant prévu déjà par ailleurs.

Le prix de ce terrain a déjà été discuté et j'estime que les conditions qui nous sont faites sont vraiment favorables.

LE CONSEIL Municipal,

Où le rapport du Maire,

Après en avoir délibéré,

Vote à l'unanimité l'acquisition du terrain de 1 ha 14 ares, sis à Ste-Obtilde pour le prix de 3.420.000.frs. et décide de solliciter un emprunt de même montant auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.